

Le projet de PLUI adopté par les élus

MORBECQUE. Réunis en conseil municipal samedi matin, les élus de Morbecque avaient notamment à se prononcer sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). « À un moment, j'ai eu peur que Morbecque soit perdant », confie Jérôme Darques. Finalement, le maire de Morbecque semble rassuré.

Concernant sa commune, le PLUI prévoit la construction de 193 logements pour les dix prochaines années, parmi lesquels une centaine dans un lotissement qui verra le jour en face de l'école Charles-Perrault, en plusieurs phases. Un deuxième lotissement est envisagé, cette fois à l'écart du centre, dans le hameau de La Motte-au-Bois. Trente-deux logements pourraient cette fois voir le jour sur le site Vanwalscappel. « C'est là où je suis un peu déçu, ce n'est pas forcément ce que j'avais prévu », a indiqué Jérôme Darques. J'avais espéré un lotissement en face de l'école de La Motte-au-Bois mais je suis néanmoins content qu'on ait réussi à avoir quelque chose pour le hameau. »

ENQUÊTE PUBLIQUE EN MARS

« Globalement satisfait » des propositions formulées dans le cadre du PLUI, l'élu a proposé à son conseil d'adopter le projet, « avec néanmoins une réserve : que les services de l'État n'élargissent pas les zones inondables de la commune ». Les élus d'opposition ont formulé une deuxième réserve. « Notre souhait, c'est que la CCFI n'oublie pas le sud du territoire en matière d'aménagement touristique, on pense par exemple aux sentiers pédestres ou cyclistes », a remarqué Dominique Reeber. C'est en intégrant ces deux réserves que le projet de PLUI a finalement été adopté à l'unanimité par les élus. Bientôt, ce sera au tour des habitants de faire leurs remarques. Ils auront la parole à l'occasion de l'enquête publique qui sera ouverte courant mars. En attendant, « je ne peux qu'inviter les gens à aller consulter les dossiers. Les cartes se trouvent dans le couloir principal de la mairie », a conclu Jérôme Darques. ■

AMÉLIE VERMEULEN

Aude Coevoet développe le sport au sein des entreprises

Aude Coevoet voue sa vie au sport depuis onze ans. D'abord salariée au sein d'une salle de fitness à Bailleul, elle s'est lancée en septembre en solo comme coach sportif, notamment auprès des entreprises.

HAZEBROUCK.

– Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans cette aventure ?

« Pour mieux concilier ma vie personnelle et ma vie professionnelle. Avant de me lancer, j'ai allié pendant deux ans mon activité salariée au sein d'une salle de fitness à Bailleul et mon activité complémentaire de coach, ce qui m'a permis de développer mon réseau et ma clientèle. Je suis déjà très satisfaite du démarrage, la demande est forte en entreprise. »

– Pourquoi les entreprises font appel à un coach sportif ?

« Pour le bien-être de leurs salariés. Il a été démontré que le réveil musculaire ou une séance par semaine de sport a pour conséquence de diminuer les arrêts maladie et les accidents de travail à moyen et long terme, car les gens font plus attention à leur posture. Par conséquent, il y a de fait une augmentation de la productivité des salariés. »

– Vous intervenez aussi auprès des particuliers à leur domicile ?

« Oui, j'interviens chez une clientèle plus âgée avec parfois des pathologies, comme le mal de dos. Mais également pour la perte de poids, la préparation aux



Aude Coevoet intervient dans les entreprises, ici chez Somis à Hazebroeck.

concours ou encore pour la poursuite de la rééducation cardiaque, en complément du médical. Pour cette activité, j'ai l'agrément de service à la personne. Je définis avec la personne ses objectifs. Il faut que ce soit réalisable, je ne vends pas du rêve. C'est surtout dans l'amélioration du quotidien que les personnes mesurent les bienfaits. » ■ V.B. (CLP)

Mail : aude.coevoet@orange.fr.
Tél. : 06 66 40 71 89.



Passionnés par le patrimoine du village, ils lancent une association



Claude Secq préside la nouvelle association qui a pour vocation de sauvegarder le patrimoine Eekcois.

EECKE. Baptisée Association de sauvegarde du patrimoine eekcois (ASPE), l'association est née en fin d'année, avec Claude Secq comme président. Lors de la cérémonie des vœux, Jacques Nuns, le maire, s'est réjoui de cette création : « L'Eekcois Claude Secq, est connu et reconnu de tous, passionné d'Eecke, de son patrimoine et de son histoire. Qui mieux que lui et son acolyte, Moïse Castelain, pour accomplir cette belle et noble mission. »

Claude Secq a ensuite présenté les objectifs de la nouvelle association. « Notre volonté est d'accompagner le chantier en cours de la rénovation de notre kloekhuis, construit en 1662. Notre souhait est également de sauvegarder non seulement le patrimoine bâti mais aussi le patrimoine culturel et historique. Notre village est certes riche d'un dispositif campanaire édifié au XVII^e siècle, mais aussi d'une comman-

derie des templiers connue dès le XIV^e siècle et une chambre de rhétorique active durant quatre cents ans. »

APPEL AUX SOUVENIRS

Une souscription pour participer au financement de travaux de rénovation et restauration du kloekhuis a été lancée avec l'aide de la fondation du patrimoine. « Par vos dons donnant droit à réduction fiscale de l'impôt sur le revenu ou sur la fortune immobilière, vous pourrez participer activement à la sauvegarde de notre patrimoine et apporter votre pierre à l'édifice. Tout don, aussi modeste soit-il, sera très important et significatif », a poursuivi Claude Secq.

La cérémonie des vœux a également été l'occasion pour Claude Secq de lancer un second appel, « aux Eekcois possédant des photos ou documents anciens sur l'histoire du village qui pourraient être utilisés lors d'une exposition à la salle des fêtes au cours du premier semestre de cette année ». ■ P. P. (CLP)